

Séance du : 07 avril 2022

n° 09/2022

L'an deux mille vingt et deux, le sept avril à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 31 mars 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer rural d'Avignonet Lauragais, siège du Pole Territorial et Rural, sous la présidence de M. Gilbert HEBRARD.

En application de l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021, la réunion peut se tenir par visioconférence, le quorum est fixé au tiers des membres présents et chaque titulaire peut disposer de deux pouvoirs, et ce jusqu'au 31 juillet 2022.

M. Jean-Marie PETIT est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

BIGNON Christine, DOAN Marjolaine, LATCHE Catherine, MIR Virginie, SIORAT Florence, MARECHAL Martine, MARTY Hélène, VILESPY Estelle

BODIN Pierre, BOMBAIL Jean-Pierre, CASSAN Jean-Clément, HEBRARD Gilbert, PORTET Christian, RUFFAT Daniel, FABRE Christian, FERRET Michel, GELI Bertrand, GOUXETTE Jean-Luc, HOURQUET Laurent, ITIER Alain, LAGENTE Christian, LAGOUTTE Jean, PETIT Jean-Marie, SCHMIDT Alain, DANJOU Jacques, JULLIN Olivier, BONDOUY Guy, DEMANGEOT François, GUIRAUD Dominique, MERCIER Alain, VELAND Raymond

Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :

VERCRUYSSSE Sandrine, ARDON Judith, EXPERT Reine

ARPAILLANGE Michel, LABATUT David, RAMONDA Hervé

En exercice : 63

Présents : 37

Avaient donné pouvoir :

Vauthier Marie-Hélène, à Jean-Marie PETIT ; GLEYES Lison à ARPAILLANGE Michel ; MONOD Pierre à BEAUDONNET Maryline

Nombre de voix : 40

Excusés :

ADROIT Sophie, BEAUDONNET Maryline, GLEYES Lison, VAUTHIER Marie-Hélène

BARJOU Bernard, BARBASTE Philippe, BARTHES Serge, BATIGNE Robert, CAZENAVE Serge, ESTREM Jean-Marc, MAZAS Christian, MONOD Pierre, PRADEL Christophe, SERRANO Serge

Objet : Affectation du résultat 2021 du PETR du Pays Lauragais

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021,
 Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
 Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	34 411,37
- un excédent reporté de :	172 628,72
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	138 217,35
- un excédent d'investissement de :	78 841,33
- un excédent des restes à réaliser de :	73 046,27
Soit un excédent de financement de :	151 887,60

Le Comité Syndical, réuni sous la Présidence de M. Gilbert HEBRARD DÉCIDE à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

- RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT 138 217,35
- AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 0,00
- RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 138 217,35
- RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) - EXCEDENT : 78 841,33

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus à l'unanimité,
 Ont signé au registre les membres présents.
 Pour extrait certifié conforme.

Fait à Avignonet Lauragais, le 7 avril 2022

Le Président



Gilbert HEBRARD

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04 68.60.56.54

Courriel : contact@payslauragais.com